



Dossier banque de France et pret immobilier

Par **prokill59**, le **25/08/2015** à **20:22**

Bonjour,
j'ai déposé un dossier Banque de France déclaré recevable en juillet 2015.

je suis propriétaire dois-je en attendant la proposition de plan payer mes échéances de mes prêts immobiliers ou puis-je demander la suspension à la banque le tant de la procédure ?

Cordialement.